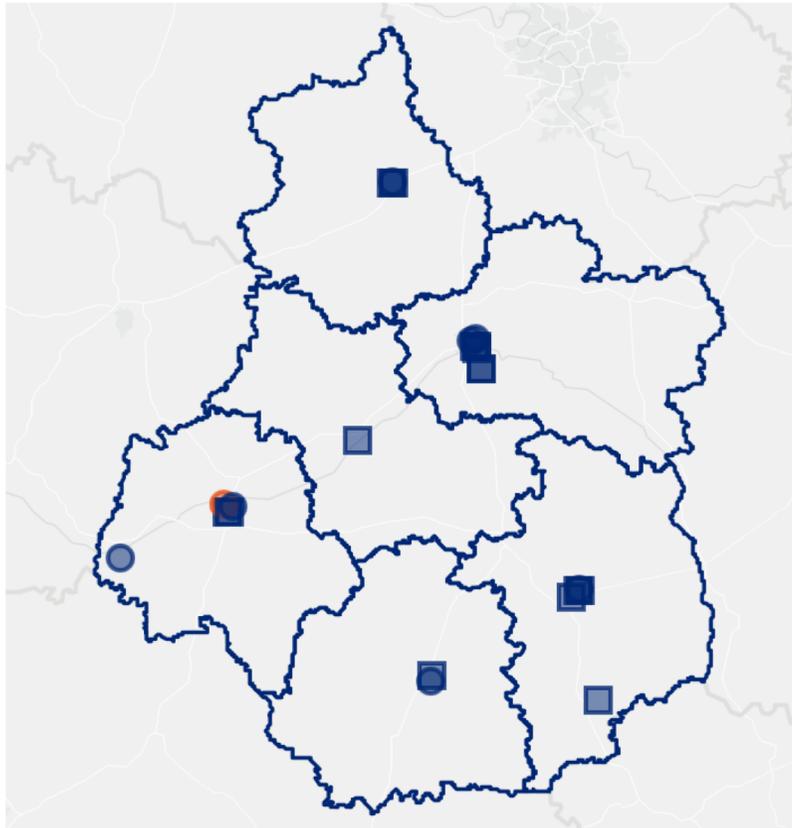


# PARCOURS DE FORMATION DE L'ÉLÈVE SHN

11 octobre 2022



# ÉTAT DES LIEUX



- PRÉSENCE SUR TOUTE L'ACADÉMIE
- 3 PÔLES PRINCIPAUX
- ÉLÈVES EN STRUCTURES ASSOCIÉES
- ÉLÈVES ISOLÉS



# LES SHN

- **Instruction Inter ministérielle N° DS/DS2/2020/199**
- **SHN: élève sur liste ministérielle (cf doc Guillaume) au 1<sup>er</sup> Janvier. (implication sur le parcours)**
- **Travail avec la maison régionale de la performance**
- **Travail d'accompagnement, approche collaborative**
- **Fonctionne sur du partenariat**

	SECTION SPORTIVE SCOLAIRE	SECTION D'EXCELLENCE SPORTIVE	SPORTIFS DE HAUT NIVEAU
TEXTES DE RÉFÉRENCE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Note de présentation</li> <li>- Circulaire n° 2020- du 10-4-2020. BO 18 30/04/2020</li> <li>- 1 Article D231-1-5 du code du sport</li> </ul>		Instruction Inter ministérielle N° DS/DS2/2020/199
OBJECTIF	Avoir un entraînement plus soutenu tout en suivant une scolarité normale	Élèves qui ont les capacités et le souhait d'intégrer les programmes de haut niveau	S'adresse aux élèves désirant devenir professionnels ou sportifs de hauts niveaux. Double projet conçu de façon complémentaire et indissociable
PUBLIC VISÉ	2nd degré	1er degré (cycle 3) 2nd degré	1er degré et 2nd degré Supérieur
ADMISSION DES ÉLÈVES	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sous couvert du chef d'établissement</li> <li>- Assouplissement possible de la carte scolaire : services DSDEN « Parcours particulier de l'élève »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'admission relève de l'autorité des recteurs</li> <li>- Liste fournie au rectorat (par les ligues ou fédérations): Comité de Pilotage des SHN</li> <li>- Dérrogation à la carte scolaire</li> </ul>	
RESPONSABILITÉS	Pilotage académique Structure sous couvert du chef d'établissement Enseignant coordinateur (prioritairement en EPS) Interlocuteur privilégié de la structure associée		
ENCADREMENT	Enseignant EPS prioritairement BP JEPS ou DE de la discipline	Suivant le cahier des charges de la structure sportive Accompagnement individualisé des élèves	
CERTIFICAT MÉDICAL	Élève apte à priori Pas de certificat à fournir sauf disciplines spécifiques <sup>1</sup>	Avis médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport de compétition	Avis médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport de compétition Cahier des charges
NOMBRE D'HEURES D'ENTRAÎNEMENT	3h hebdomadaire 2 séquences de préférence	Cahier des charges de la structure associée	
AMÉNAGEMENTS	- Adaptation de l'EDT pour libérer des créneaux	- Aménagement de la scolarité pour permettre les entraînements : créneaux libérés, globalisation d'heure, évaluations aménagées dans le temps par exemple: <u>adaptation aux contraintes sportives</u>	
ASSOCIATION SPORTIVE	Les élèves sont invités à s'y engager		
ÉVALUATION DES ACQUIS DES ÉLÈVES	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de culture</li> <li>- Appréciation Bulletin</li> <li>- Parcours éducatifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Socle Commun de Connaissances et de Compétences</li> <li>- Appréciation Bulletin</li> <li>- Parcours éducatifs</li> </ul>	- En EPS : Évaluation sur 3 CCF dont un sur la spécialité notée à 20
ÉVALUATION DE LA STRUCTURE DANS L'ÉTABLISSEMENT	Réalisé chaque année et présenté en CA <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contribution à la mise en œuvre de la politique d'établissement</li> <li>- La réussite des élèves</li> <li>- Les points positifs et négatifs</li> <li>- Détermination d'axes de progrès</li> </ul>		
ÉVALUATION ACADÉMIQUE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tous les 4 ans au collège</li> <li>- Tous les 3 ans au Lycée</li> </ul>	Dispositifs évalués tous les ans et remontés au national	



# CONSTRUIRE LE PARCOURS DE FORMATION

- Appréhender la continuité et des passerelles (cordées du sport)
- Des élèves avec un EDT chargé, se couple une autre fatigue
- Identifier comment on adapte: inclure l'élève (progressivité selon le niveau)
- Concilier répondre aux besoins de l'élève et faire fonctionner l'établissement



# QUELQUES PROBLÉMATIQUES FRÉQUENTES

- Aménager les temps. En 1<sup>er</sup> l'EPS + s'appuyer sur une équipe pédagogique
- Les examens: SHN au 1<sup>er</sup> janvier
- Le parcours: SHN au 1<sup>er</sup> janvier donc travail avec Parcoursup
- L'EPS et les SHN
- Le BAC en deux ans: associer la DEC dès que cela concerne les examens
- Bac Pro: PFMP minimum

